

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 15/02/2024 BAC

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>ETABLISSEMENT : Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL)</b>					
2	LIBELLE DU POSTE : Responsable de l'accompagnement et DU développement (Ingénieur agronome) – Chef de la cellule « Service accompagnement et développement					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 11112		
	S/CHAP : 641			PROGRAMME R.H :		
	CENTRE DE TRAVAIL : 101					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete – 412 Vallée de Tipaerui					
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Responsable du service accompagnement et développement, l'ingénieur est chargé d'élaborer, coordonner, d'évaluer et de mettre en œuvre des projets et des programmes de développement pour optimiser l'exploitation des ressources du milieu rural. Il assure le lien entre le monde professionnel et l'administration de l'établissement. Il encadre les agents de la cellule mais aussi les responsables d'antenne.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 8	2	1	5		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Secrétaire général					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Mobilier bureautique (bureau, caisson, armoires de rangement) ; - Outils bureautiques (ordinateur, imprimante, téléphone) ; - Véhicule de service mis à disposition.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponibilité ; - Heures variables ; - Déplacements fréquents (dans les îles et en métropole).					
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> - Coordonner et encadrer les agents relevant de la Cellule « service accompagnement et développement » et les chefs des antennes ; - Contribuer à l'élaboration de la politique publique agricole et de la pêche lagonaire ; - Participer à l'élaboration du plan d'action annuel de l'établissement ; - Elaborer des prescriptions techniques préalable à un projet et/ou à une action ; - Participer à la réalisation d'étude de faisabilité technique et économique des projets ; - Elaborer des programmes de développement et des programmes d'actions relatifs aux secteurs d'activités de la CAPL ; - Participer à la veille sectorielle ; - Elaborer des fiches techniques par filières ; - Formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision ; - Développer le réseau de partenaires de l'établissement ;					

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser, coordonner et animer des rencontres entre les institutions et les professionnels ;</li> <li>- Participer aux travaux entre les différents intervenants du secteur agricole et de la pêche lagonaire ;</li> <li>- Evaluer la mise en œuvre des programmes et des projets sur le terrain ;</li> <li>- Participer à l'élaboration des textes réglementaires et des avis rendus par la CAPL ;</li> <li>- Assurer la diffusion de la réglementation auprès des professionnels ;</li> <li>- Participer aux prévisions mensuelles des récoltes et à la conférence agricole mensuelle ;</li> <li>- Participer à la rédaction des marchés publics lancés par l'établissement</li> </ul>
--	--

14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> Participer à la rédaction d'articles pour le bulletin de la CAPL
----	---

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Agronomie, agriculture.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du tissu agricole polynésien ;			X
	- Connaissance de la réglementation relative à l'agriculture et à la pêche lagonaire ;			X
	- Connaissance des dispositifs d'aide du Pays et des procédures administratives afférentes ;			X
	- Technique de recueil, de traitement et de diffusion de l'information ;			X
	- Techniques d'accueil et d'écoute du public ;		X	
	- Technique d'analyse et de diagnostic ;			X
	- Management d'équipe ;			X
	- Technique de conduite, de réalisation et de contrôle de projets ;			X
	- Maîtrise de l'agroéconomie polynésienne ;			X
	- Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et de l'annuaire des services publics, des établissements publics administratifs, des établissements publics à caractère industriel et commercial, des sociétés privées de l'administration de la Polynésie française intervenant dans les domaines de l'agriculture et de la pêche lagonaire ;			X
	- Connaissance de la langue tahitienne	X		
	- Connaissance du code polynésien des marchés publics		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience obligatoire en tant qu'ingénieur agronome, Diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie ou dans le domaine de l'agriculture
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le Président :  
Date :  
Signature :

L'agent :  
Date :  
Signature :